

**Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'UNAB
du 13 octobre 2022
Auditorium de la Fondation Ascaro, Berne**

Cinquante-et-une personnes ont participé à cette assemblée.

- Le rapport d'activités 2021/2022 suivant est accepté à l'unanimité.
 - o Au cours de l'exercice 2021/2022, l'effectif de l'UNAB était de 221 membres cotisants.
 - o Les activités de l'UNAB ont eu lieu selon le programme (27 conférences, 4 séminaires, 1 visite guidée)
- Les comptes annuels 2021/2022 bouclent sur une perte de CHF 1'323.15. Ils ont été vérifiés le 15 août 2022 par les vérificateurs des comptes. Ils sont acceptés à l'unanimité.
- Pour l'exercice 2021/2022, l'UNAB a pu compter sur le soutien financier de la fondation Ursula Wirz, de la Burgergemeinde Bern, pour un total de CHF 3'500. Que ces institutions en soient remerciées.
- Le budget 2022/2023 prévoit une perte de CHF 9'356. Il est accepté à l'unanimité.
- La cotisation annuelle est fixée à CHF 80 par personne. Au vu du budget 2022/2023, l'AG donne au Comité la compétence de porter la cotisation annuelle à CHF 100 dès l'année 2023/2024 si la situation financière de l'UNAB l'exige.
- Les crédits à la présidence et au secrétaire demeurent inchangés.

La prochaine Assemblée générale aura lieu le jeudi 12 octobre 2023.

L'Assemblée générale est suivie d'un verre de l'amitié dans le foyer de l'auditorium.

UNAB
Eric Lauper, secrétaire